



Ecologic lance la 4^e édition de « Recycler, c'est aider » au profit de l'AFM Téléthon

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016, le recyclage des déchets électriques des entreprises va financer la recherche médicale.

Ecologic place la rentrée 2016 sous le signe de la solidarité ! L'éco-organisme en charge du recyclage des équipements électriques sur le territoire national lance officiellement la 4^e édition de « Recycler, c'est aider » au profit de l'AFM Téléthon. Cette désormais traditionnelle opération de recyclage solidaire, démarre le 1^{er} septembre et durera jusqu'au 31 décembre 2016. Elle sensibilise et mobilise le monde de l'entreprise à la recherche médicale et aux maladies rares par le biais du recyclage des appareils électriques et notamment du matériel informatique.

En quoi consiste l'opération « Recycler, c'est aider » 2016 ?

Pour chaque unité centrale et chaque serveur collecté auprès des entreprises, Ecologic s'engage à verser 50 centimes d'euro au profit de l'AFM Téléthon.

Comment prendre part à l'opération Recycler, c'est aider ?

L'opération « Recycler, c'est aider » est ouverte à toute les entreprises et administrations ! Si vous avez des unités centrales et des serveurs à recycler, Ecologic vous invite à vous rendre sur www.e-dechet.com pour déclarer un inventaire et déclencher une collecte.

Recycler, c'est aider
au profit de l'AFM TELETHON
INNOVER POUR GUERIR

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016*

pour toute **unité centrale**
ou **serveur collecté**, **Ecologic reverse**
à l'**AFM Téléthon** 50 cts d'euros.

Ensemble, poursuivons nos efforts en faveur de la recherche
L'an passé, grâce à nos entreprises partenaires, **Ecologic a collecté 28642 Unités centrales**, ce qui a permis de reverser **14 321 euros** au profit de l'AFM Téléthon.

* Dans le cadre de vos demandes d'enlèvement de déchets d'équipements électriques et électroniques professionnels sur www.e-dechet.com

Pour en savoir plus : connectez-vous sur e-dechet.com
Le vrai au service de l'environnement

EcoLogic
La 2^e vie des déchets électriques

Que deviennent les équipements collectés ?

Une fois pris en charge par Ecologic les équipements électriques collectés auprès des entreprises sont acheminés vers des centres de traitement où ils sont intégralement dépollués (démantèlement des substances réglementées) puis broyés. Les matières sont ensuite récupérées séparément les unes des autres par des procédés mécaniques et électromagnétiques afin d'être recyclées et servir à la production de nouveaux équipements, évitant ainsi le recours à l'extraction de nouvelles ressources naturelles.

Recyclage et solidarité, le pari réussi d'Ecologic et de l'AFM Téléthon

Depuis 2013, Ecologic est partenaire de l'AFM Téléthon au travers de l'opération « Recycler, c'est aider ». Les campagnes annuelles ont évolué au fil du temps, animées par les mêmes motivations écologiques et solidaires. Depuis son origine, « Recycler, c'est aider » a permis de générer 55 000 euros au profit de l'AFM Téléthon. L'édition 2015 a établi un record avec près de 30 000 unités centrales collectées et près de 15 000 euros versés. Souhaitons que grâce à l'engagement des entreprises, cette nouvelle campagne contribue encore davantage aux actions et aux recherches initiées par l'AFM Téléthon.

A propos d'Ecologic

Ecologic est un éco-organisme agréé par l'Etat pour organiser la collecte, la dépollution et la valorisation des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE ou D3E) sur le territoire français. Investi d'une mission d'intérêt général auprès des citoyens et des entreprises, Ecologic contribue à développer une économie industrielle circulaire fondée sur les activités locales de recyclage.

<http://www.ecologic-france.com/>

<http://www.e-dechet.com/>

Contact Presse

Quentin Bellet

qbellet@ecologic-france.com / 06.31.63.80.51

